

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'ouverture du concours externe sur titres permettant l'accès au grade de Cadre Socio-Éducatif en date du 21 mars 2024,

ARRÊTE

Article 1 : Les candidats dont les noms suivent, sont admis à concourir :

Madame Florence BENOIT
Madame Marylise LE JEANNE

Chartres, le 2 mai 2024

P/ Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines,
Par délégation, la Responsable du Pôle développement social

Signé

Nathalie MEYER